

INFORET

-- Espace Asso - Les Amis du bois de Saint-Cucufa (92) - Toutes les informations --

Toutes les
informations



**Comité de gestion
patrimoniale du 2
décembre 2011.**

woodman, Rocard
dimanche 22 janvier 2012

COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2009, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. PATRICK OLLIER ET EN PRÉSENCE DE M. OLIVIER JAMES, a lieu une réunion du Comité de Gestion Patrimoniale de la forêt domaniale de la Malmaison. Le compte rendu de la réunion du 2 décembre 2011 qui nous a été communiqué, a suscité de notre part les remarques ci-dessous et une réponse de M. James à ces remarques.

Nos remarques :

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de m'avoir adressé le compte-rendu de la réunion du CGP du 2 décembre 2011 sur lequel vous me demandez de vous faire d'éventuelles observations.

Les rares remarques qui ont été évoquées concernant ce plan de gestion 2010/2024 (notamment par Monsieur le Sénateur Maire Jacques Gautier) ne pouvaient être prises en compte étant donné que vous suivez les directives ministérielles qui vous demandent de produire plus. Il est néanmoins bien regrettable que vous appliquiez ce principe sur les 200 ha de Saint Cucufa, car nous ne croyons bien sûr pas que ces coupes draconiennes étaient indispensables pour en garantir la survie. Mais je pense qu'il est inutile de vous rappeler notre position à ce sujet.

Votre annonce de poursuivre les travaux à venir en régie Office est une bonne décision et je ne doute pas que vous aurez à cœur de limiter les dégâts occasionnés au cours des abattages et des débardages.

Concernant la présentation des coupes martelées, il est pour le moins surprenant que l'intervention de Madame Bouteille, évoquant la "période électorale", vous ait amené à changer l'ordre de passage en exploitation "sur des parcelles très visitées" où elle pourrait influencer les électeurs. Vous conviendrez que l'on puisse être choqués par ce regrettable subterfuge politicien visant à tromper les usagers qui ne devraient pas manquer de réagir quand, après les élections, ils verront revenir les tronçonneuses.

Au sujet de la vidange de l'étang, est-il vraiment nécessaire de le laisser à sec pendant 2 ans (ce que vous aviez prévu) ... On imagine mal ce plan d'eau très apprécié des promeneurs, privé de sa faune et de sa flore aussi longtemps. Il avait déjà été curé (dans les années 70 ...), et je crois me rappeler que les boues avaient été transportées en lisière le long du Golf de St Cloud ... Sa remise en eau avait suivi peu de temps après.

Quant à la décision de supprimer toutes les poubelles dans la forêt, c'est une expérience à tenter...

J'espère avoir répondu à votre demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Roland Cadin Président des ABSC.

Réponse de M. James :

bonsoir Monsieur Cadin, Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous remercie également pour vos remarques ci dessous.

Sans revenir sur votre premier point, nos positions respectives étant connues depuis longtemps, je vais tenter d'apporter quelques éléments de réponse à vos remarques.

- ▶ Régie : nous continuerons bien sur à pratiquer celle-ci. C'est un point essentiel qui nous permet de mieux contrôler les délais exploitations et de moins déranger le public.
- ▶ ordre d'exploitation des parcelles : certaines parcelles sont urgentes d'autres moins. Parmi celles-ci, il n'y a aucune contrainte à en permuter, l'essentiel étant de rechercher le moindre dérangement , le respect des procédures et la sécurité publique. Les opposants aux coupes ne sont pas affiliés à un bord politique plus qu'un autre. Tout ce qui peut faciliter la gestion de la forêt et contribuer à une décision collégiale doit être pris en compte tant que les règlements le permettent et c'est le cas ici. C'est le but même d'une gouvernance mieux partagée.
- ▶ vidange de l'étang : deux ans serait un délai idéal. Comme je l'ai annoncé, c'est ce qui s'est fait sur Meudon, et tout s'est très bien passé, avec l'aide des associations d'ailleurs. Un an suffit lorsque l'étang est régulièrement vidé, mais cela n'est pas le cas ici. D'autres facteurs interviendront au dernier moment : importance des vases et de la revégétalisation , importance des travaux éventuels sur la digue et les bords, etc...Cet assec est de lui même très bénéfique pour la biodiversité. Par contre, votre information est très intéressante car il me semblait que ds les 70 il ne s'était agit que d'une vidange partielle. De toutes façons, l'évacuation des boues sera la dernière solution à retenir.

bien cordialement

O James

[Cliquez pour en savoir plus sur la gestion de Saint Cucufa](#)